

Charte éditoriale

La Vie des Idées publie essentiellement deux types de textes : des recensions d'ouvrages récents, parus en français ou en langue étrangère, et des essais dans lesquels des chercheurs analysent un sujet d'actualité, présentent une recherche en cours, font le point sur l'état d'une question ou d'une discipline en France ou à l'étranger. D'autres articles prennent la forme de vidéos, accompagnées ou non d'une retranscription écrite des entretiens. Tous ces contenus ont pour vocation de s'adresser à un public large et non nécessairement spécialiste, ce qui implique le recours à une écriture accessible, en évitant le plus possible d'utiliser un vocabulaire trop technique.

Chaque texte fait l'objet d'une lecture collective par le comité de rédaction qui se réserve le droit de le publier. *La Vie des Idées* apporte un soin particulier à l'édition des textes ; le comité et le secrétariat de rédaction peuvent être amenés à demander des compléments, à proposer des reformulations ou des précisions. Le titre et le chapeau de l'article sont écrits par la rédaction.

Les recensions publiées sur *La Vie des Idées* entendent être les plus objectives possible. Nous souhaitons pour cela qu'il y ait, entre le recenseur et l'auteur du livre, la distance propre à garantir la **plus grande neutralité**, que risquent de compromettre les liens amicaux et institutionnels. C'est pour la même raison que nous ne recensons pas les livres publiés par des membres de la rédaction ou dans des collections qu'ils dirigent.

Nos recensions se distinguent des comptes rendus que l'on peut trouver dans les revues académiques et spécialisées. L'objectif est de situer l'ouvrage dans un champ disciplinaire ou un débat susceptible d'intéresser un large public, et d'en restituer la thèse générale sans forcément résumer en détail, chapitre après chapitre, toutes les étapes de l'argumentation. Les recensions peuvent donner lieu à de véritables discussions critiques, concernant l'interprétation des faits, les méthodes retenues ou les choix théoriques proposés. Pour des raisons de clarté, il est recommandé de rassembler les remarques critiques dans une partie spécifique, après le compte rendu proprement dit. Il va de soi que les critiques allusives, les sous-entendus ou les attaques personnelles sont à proscrire.

La longueur souhaitée est comprise entre **8 000 et 10 000 signes** (espaces compris) pour les recensions, entre **10 000 et 30 000 signes** (espaces compris) pour les essais. Pour faciliter la lecture des textes, il est vivement conseillé de les subdiviser en intégrant des intertitres (jusqu'à 3-4 pour une recension, 5-6 pour un essai). Les textes étant susceptibles d'être traduits en anglais sur *Books & Ideas*, **il est demandé de faire les citations dans la langue**

originale (le cas échéant) suivies de la traduction en français, et d'indiquer les numéros de page.

Dans tous les cas, les auteurs sont invités à recourir à toutes les ressources de la Toile pour enrichir la présentation de leurs articles : liens hypertextes (publiés de préférence en fin d'article dans la rubrique « Pour aller plus loin »), tableaux, images et cartes (libres de droit). Il est important de **ne pas multiplier les notes de bas de page**. Les références aux pages d'un ouvrage recensé peuvent figurer dans le corps du texte, entre parenthèses (p. 112) ; les autres références bibliographiques peuvent être regroupées en fin d'article dans la rubrique « Pour aller plus loin ». Il est possible d'intégrer au texte un ou plusieurs encadrés explicatifs pour faire le point sur des notions, des auteurs ou des débats.

Fiches biographiques des auteurs

Chaque nouvel auteur fournit une brève notice biographique, ainsi qu'une photographie au format numérique, pour sa page personnelle. Cette notice peut comporter les renseignements suivants : fonctions, institutions de rattachement, sujets de recherche, publications récentes, lien hypertexte vers une page web.

Consignes formelles de présentation des textes

- Les références à l'ouvrage recensé sont indiquées dans le corps du texte, entre parenthèses (p. 112, p. 112-120).
- Appels de note : en exposant (^{1,2}, etc.) ; à l'extérieur des guillemets lorsqu'il s'agit d'une citation ; les notes figurent en bas de page et non en fin d'article.
- Les noms de personnes vivantes sont précédés de l'initiale du prénom.
- Les citations longues sont à mettre en exergue.
- Laisser les liens hypertextes **apparents** (www.laviedesidees.fr).
- Utiliser les guillemets français « xx » avec espace insécable (y compris pour une référence à un article en anglais : Wolfram Kaiser, « Cultural Transfers of Free Trade at the World Exhibitions, 1851-1862 », *Journal of Modern History*, n° 77, 2005, p. 563-590), et les guillemets anglais sans espace pour les citations à l'intérieur d'une citation: « ... ».
- Éviter l'abus de guillemets hors des citations ou titres d'articles, ou des italiques hors des citations dans une langue étrangère ou des titres d'ouvrages ou de revues.

- Espace insécable avant deux points ou un point-virgule, après p. XX.
- Accentuer les majuscules en début de phrases (« À la lumière de ») ou dans les mots tels que État, États-Unis, etc.
- Écrire 19e siècle, et non 19ème, XIXe ou dix-neuvième siècle.
- Écrire « etc. » plutôt que « ... » pour les choses, et « {et al.} » pour les personnes.

Présentation des références bibliographiques

- **Livre** : Richard Thaler, Cass Sunstein, *Nudge. Improving Decisions about Health, Wealth, and Happiness*, New Haven, Yale University Press, 2008.
- **Livre collectif** : John Brewer, Roy Porter (dir.), *Consumption and the World of Goods*, Londres, Routledge, 1993.
- **Chapitre dans un livre collectif** : Joel Slemrod, « Trust in public finance », in Sijbren Cnossen, Hans-Werner Sinn (dir.), *Public Finance and Public Policy in the New Century*, Cambridge (Mass.), MIT Press, 2003, p. 49-88.
- **Article** : Patricia Clavin, « Defining Transnationalism », *Contemporary European History*, vol. 14, n° 4, 2005, p. 421-439.

La rédaction